



Nom et prénom

de l'enfant : Année scolaire : **2017/2018**

Nom de l'école : Classe :

Présence d'une allergie : Non

Oui : Laquelle ?

Contactez obligatoirement le médecin scolaire au 02 32 51 13 44
et fournissez un certificat de l'allergologue

Mise en place d'un Plan d'Accueil Individualisé (avis du médecin scolaire) :

Oui (fournir une copie)

Non

Restauration municipale de 12h00 à 14h00 (payante) (Dans la limite des places disponibles)

Demande d'inscription : Oui Non

Jours de fréquentation : lundi mardi jeudi vendredi

Régime alimentaire : sans porc sans viande

Clubs-loisirs de 15h00 à 16h30 (payant)

J'inscris mon enfant : lundi jeudi

(Jours pour les enfants scolarisés dans les groupes scolaires : Arc-en-Ciel, Arc-en-Ciel 1 & 2,
Marie-Jo Besset, François Mitterrand, Moussel, Nymphéas, Pierre Bonnard)

J'inscris mon enfant : Mardi Vendredi

(Jours pour les enfants scolarisés dans les groupes scolaires : Maxime Marchand, Parc, République, Centre,
Vieux-Château, Château-Saint-Lazare)

Je m'engage à ce que mon enfant participe aux activités sur la durée du trimestre.

Je n'inscris pas mon enfant et il quittera l'école à 15h00

Au verso, inscriptions aux accueils du matin, du soir et du mercredi midi

Garderie du matin de 7h30 à 8h20 (payante)

Demande d'inscription : Oui Non

Jours de fréquentation : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Garderie du mercredi de 11h30 à 12h30 (payante)

Je n'inscris pas mon enfant et je le récupère à l'école à 11h30

J'inscris mon enfant de 11h30 à 12h30 (garderie sans restauration)

Le centre de loisirs des Tourelles peut accueillir votre enfant de 11h30 à 18h30, (prendre rendez-vous au 02.32.21.82.00) (ramassage scolaire assuré par la Ville)

Garderie du soir à partir de 16h30 (payante)

J'inscris mon enfant jusqu'à 18h00

OU

J'inscris mon enfant jusqu'à 18h30

Jours de fréquentation : lundi mardi jeudi vendredi

Accompagnement à la scolarité de 16h30 à 18h00 (payant) (Réservé aux ÉLÉMENTAIRES dans la limite des places disponibles)

Demande d'inscription : Oui Non

4 jours obligatoires : lundi mardi jeudi vendredi

j'ai également besoin de la garderie de 18h00 à 18h30 (30 mn payantes)

J'autorise mon enfant de + de 6 ans à rentrer seul après les activités périscolaires et dégage la ville de toutes responsabilités.

Je n'autorise pas mon enfant de + de 6 ans à rentrer seul après les activités périscolaires.

Les enfants de - de 6 ans ne sont jamais autorisés à rentrer seuls.

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible en mairie et sur www.vernon27.fr)

Souhaite recevoir la facture par courriel à l'adresse électronique suivante :

-----@-----

Signature(s) -----